



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de février à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 13 février 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

Nombre de membres

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T.Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

En exercice :	18
Présents :	13
Votants	14
Dont pouvoirs	01

MM les Conseillers : C. Arhuero, P. Meylan, J.Personnaz ; R. Cusin, S.Pérou, S. Baud, M.Bourguignon,

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : G. Vilmint donné à M.Genoud,

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, S. Casabianca, Nath. Laks,

Le secrétariat a été assuré par : R. Personnaz

N° 2026-08

FINANCES- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026

L'instruction budgétaire et comptable M57 offre la possibilité aux communes de procéder à la reprise anticipée, dès le Budget Primitif, des résultats de l'exercice précédent, sans attendre le vote du Compte Financier Unique, conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette modalité de vote du Budget Primitif permet l'élaboration d'un budget prévisionnel plus sincère et plus finement ajusté, en évitant notamment d'inscrire de manière excessive un recours à l'emprunt ou à la fiscalité.


Il est ainsi proposé de voter le Budget Primitif 2026 avec reprise anticipée du résultat 2025. Dans le cadre de cette procédure, le résultat est déterminé sur la base des comptes provisoires de la Ville de Beaumont, à savoir le projet de Compte Financier Unique 2025.

Les éléments chiffrés étant clôturés par la commune de Beaumont à l'issue de la journée complémentaire du 31 janvier 2026, le résultat peut être synthétisé comme suit :

- une fiche de calcul prévisionnel établie par l'ordonnateur ;
- les états des restes à réaliser établis par l'ordonnateur.

L'estimation des résultats de la gestion de l'exercice 2025 est basée sur la situation du Compte Financier provisoire. Ces résultats prévisionnels s'établissent comme suit :

2026-08



Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le



ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

		Dépenses	Recettes	Solde
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Réalisations de l'exercice N	3 462 541,74 €	3 613 966,09 €	151 424,35 €
	Résultat reporté N-1	- €	433 107,74 €	433 107,74 €
	Résultat global exercice N	3 462 541,74 €	4 047 073,83 €	584 532,09 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Réalisations de l'exercice N	2 456 568,88 €	5 077 680,88 €	2 621 112,00 €
	Résultat reporté N-1	278 827,36 €	- €	- 278 827,36 €
	Résultat global exercice N	2 735 396,24 €	5 077 680,88 €	2 342 284,64 €
	Restes à réaliser	1 144 513,14 €	502 608,00 €	- 641 905,14 €
Résultat cumulé exercice N		7 342 451,12 €	9 627 362,71 €	2 284 911,59 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2025				584 532,09 €
Résultat global de la section d'investissement 2025				2 342 284,64 €
Solde des restes à réaliser 2025 en investissement				- 641 905,14 €
				1 700 379,50 €
Besoin de financement de la section d'investissement				- €
Couverture du besoin de financement- affectation compte 1068				- €
Solde du résultat de fonctionnement-report à nouveau en 002 ou complément en 1068				584 532,09 €

2026-08

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

La reprise anticipée doit obligatoirement s'effectuer en une seule fois et en totalité, et doit par conséquent intégrer la décision d'affectation du résultat global de fonctionnement, soit 584 532.09 €.

L'instruction budgétaire et comptable précise que ce résultat doit être affecté :

- en priorité, à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (article 1068), soit 0.00 € ;
- pour le solde, soit 584 532.09 €, en excédent de fonctionnement reporté (article 002) et/ou en dotation complémentaire en section d'investissement (article 1068).

Il est proposé d'affecter le solde libre d'affectation de 584 532.09 € en :

- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) pour 584 532.09 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) pour 0.00 €.

Dans ce cadre, les montants suivants seront inscrits Budget Primitif 2026 :

- Excédent reporté de la section d'investissement (article 001) : 2 342 284.64 €
- Restes à réaliser en dépenses : 1 144 513.14 €
- Restes à réaliser en recettes : 502 608.00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) : 0.00 €, correspondant à la couverture du besoin de financement de 0.00 € et à l'excédent de fonctionnement capitalisé de 0.00 €
- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) : 584 532.09 €

La procédure de reprise anticipée des résultats se distingue de la procédure normale en ce que l'affectation du résultat à l'article 1068 demeure provisoire jusqu'à l'adoption de la délibération d'affectation définitive, laquelle interviendra après le vote du Compte Financier Unique 2025.

En cas d'écart constaté entre les montants repris par anticipation et les résultats définitifs, celui-ci fera l'objet d'une régularisation lors de la première Décision Modificative de l'exercice 2026, par l'ajustement des comptes 002 « Résultat de fonctionnement reporté », 021 « Virement de la section de fonctionnement » et 023 « Virement à la section d'investissement » (*).

Il est donc proposé au Conseil Municipal, qui accepte à l'unanimité :

- d'arrêter les résultats prévisionnels de l'exercice 2025 tels que dressés par l'ordonnateur,
- d'autoriser la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026,
- d'affecter de manière anticipée l'excédent cumulé de la section de fonctionnement, après couverture du besoin de financement, en excédent de fonctionnement reporté pour 584 532.09 € et en excédent de fonctionnement capitalisé pour 0.00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,



Rosa PERSONNAZ

Le maire,



Marc GENOUD


Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

	I
	B1

2026 - 08



Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

	A	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes				
Prévision budgétaire totale	5 813 523,28		3 411 974,20	9 225 497,48
Recettes réalisées (1)	5 077 680,88		3 613 966,09	8 691 646,97
Restes à réaliser	502 608,00		0,00	502 608,00
Dépenses				
Autorisation budgétaire totale	5 534 695,92		3 845 081,94	9 379 777,86
Dépenses réalisées (1)	2 456 568,88		3 462 541,74	5 919 110,62
Restes à réaliser	1 144 513,14		0,00	1 144 513,14
Différences entre les titres et les mandats	2 621 112,00		151 424,35	2 772 536,35
Résultats antérieurs reportés	-278 827,36		433 107,74	154 280,38
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	2 342 284,64		584 532,09	2 926 816,73
Excédent /déficit				
Restes à réaliser (+/-)	-641 905,14		0,00	-641 905,14
Résultat cumulé	1 700 379,50		584 532,09	2 284 911,59
	G + H + I			

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

2026-08 *gou*

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	5 534 695,92	1 144 513,14	0,00	7 035 099,16	7 035 099,16	0,00	7 035 099,16	8 179 612,30
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	813 917,40	45 818,48	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	46 818,48
2031	812 917,40	45 818,48		0,00	0,00	0,00	0,00	45 818,48
2033	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	17 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041412	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21	1 488 314,46	509 764,48	0,00	508 000,00	508 000,00	0,00	508 000,00	1 017 764,48
2111	14 370,00	6 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
2117	56 942,87	3 436,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 436,00
2121	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	10 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	5 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	28 200,00	0,00		480 000,00	480 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00
21352	406 200,00	142 372,57		0,00	0,00	0,00	0,00	142 372,57
2151	25 654,00	6 837,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 837,00
2152	438 687,00	52 762,80		0,00	0,00	0,00	0,00	52 762,80
21534	40 339,31	32 339,31		0,00	0,00	0,00	0,00	32 339,31
215731	2 117,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	3 630,40	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21578	197 000,00	261 570,00		0,00	0,00	0,00	0,00	261 570,00
2158	24 656,84	3 768,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 768,00
2181	191 650,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21838	4 363,20	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	682,30	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

2026 - 08

Alger

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

Commune de Beaumont - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		III = I + II			
2185	10 719,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	22 200,00	178,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178,80
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	2 811 276,69	588 930,18	0,00	5 830 895,96	5 830 895,96	0,00	5 830 895,96	6 419 826,14
2313	2 651 276,69	588 930,18		5 730 895,96	5 730 895,96	0,00	5 730 895,96	6 319 826,14
238	160 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	5 130 508,55	1 144 513,14	0,00	6 344 895,96	6 344 895,96	0,00	6 344 895,96	7 489 409,10
10	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
10226	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	242 288,38	0,00		443 000,00	443 000,00		443 000,00	443 000,00
1641	242 288,38	0,00		443 000,00	443 000,00		443 000,00	443 000,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	120 677,16	0,00	0,00	118 000,00	118 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00
27638	120 677,16	0,00		118 000,00	118 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	363 965,54	0,00	0,00	562 000,00	562 000,00	0,00	562 000,00	562 000,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 494 474,09	1 144 513,14	0,00	6 906 895,96	6 906 895,96	0,00	6 906 895,96	8 051 409,10
040	27 014,20			28 203,20	28 203,20		28 203,20	28 203,20

2026 - 08

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Reprise sur autofinancement antérieur	27 014,20			28 203,20	II		28 203,20	28 203,20
13911 Subv. transf. Etat et étab. nationaux	7 661,00			7 661,00			7 661,00	7 661,00
13912 Subv. transf. Régions	9 528,40			9 528,40			9 528,40	9 528,40
13913 Subv. transf. Départements	6 424,80			6 424,80			6 424,80	6 424,80
139141 Subv. transf. Communes membres du GFP	3 400,00			4 589,00			4 589,00	4 589,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00			0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	13 207,63			100 000,00			100 000,00	100 000,00
2152 Installations de voirie	13 207,63			0,00			0,00	0,00
2313 Constructions	0,00			100 000,00			100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre	40 221,83			128 203,20			128 203,20	128 203,20

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

2026-08

Commune de Beaumont - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

S²LOW

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 502 608,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	502 608,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

2026 - 08



Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le



ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 271 653,01	502 608,00	5 334 719,66	5 334 719,66	5 837 327,66
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	542 182,66	502 608,00	138 307,00	138 307,00	640 915,00
1311 Subv. transf. Etat et établi. nationaux	333 018,00	327 278,00	38 307,00	38 307,00	365 585,00
1313 Subv. transf. Départements	109 105,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	200 000,00
13141 Subv. transf. Communes membres du GFP	24 729,66	0,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	75 330,00	75 330,00	0,00	0,00	75 330,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	4 000 000,00	0,00	3 904 537,37	3 904 537,37	3 904 537,37
1641 Emprunts en euros	4 000 000,00	0,00	3 904 537,37	3 904 537,37	3 904 537,37
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321 Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 542 182,66	502 608,00	4 042 844,37	4 042 844,37	4 545 452,37
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	52 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
10222 FCTVA	30 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
10226 Taxe d'aménagement	22 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	52 500,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 594 682,66	502 608,00	4 232 844,37	4 232 844,37	4 735 452,37
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	213 762,72		561 875,29	561 875,29	561 875,29

2026-08

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

Chap. / art. (1)	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	450 000,00	I	440 000,00	440 000,00	440 000,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 614,34		4 524,16	4 524,16	4 524,16
28031	Frais d'études	672,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		383,00	383,00	383,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	266 602,59		203 159,64	203 159,64	203 159,64
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 100,00		1 780,00	1 780,00	1 780,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	899,00		900,52	900,52	900,52
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 270,00		308,00	308,00	308,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 886,78		2 886,78	2 886,78	2 886,78
28128	Autres aménagements de terrains	49 326,36		50 011,36	50 011,36	50 011,36
281316	Equipements de cimetière	4 453,40		4 453,40	4 453,40	4 453,40
281321	Immeubles de rapport	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
281351	Bâtiments publics	2 122,45		2 122,45	2 122,45	2 122,45
281352	Bâtiments privés	149,13		149,13	149,13	149,13
28138	Autres constructions	3 072,82		3 072,82	3 072,82	3 072,82
28151	Réseaux de voirie	3 456,07		4 749,07	4 749,07	4 749,07
28152	Installations de voirie	16 984,61		26 869,61	26 869,61	26 869,61
281534	Réseaux d'électrification	7 301,34		7 667,34	7 667,34	7 667,34
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 114,01		1 114,01	1 114,01	1 114,01
2815731	Matériel roulant	23 988,04		48 679,52	48 679,52	48 679,52
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	9 920,10		14 645,88	14 645,88	14 645,88
281578	Autre matériel technique	5 722,22		5 722,22	5 722,22	5 722,22
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 774,67		3 063,67	3 063,67	3 063,67
28181	Installations générales, aménagt divers	3 079,45		14 853,00	14 853,00	14 853,00
281828	Autres matériels de transport	913,60		3 476,96	3 476,96	3 476,96
281838	Autre matériel informatique	8 773,68		5 553,87	5 553,87	5 553,87
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 289,45		4 710,45	4 710,45	4 710,45
28185	Matériel de téléphonie	1 310,50		4 482,00	4 482,00	4 482,00
28188	Autres immo. corporelles	18 203,43		18 661,14	18 661,14	18 661,14
041	Opérations patrimoniales (9)	13 207,63		100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	13 207,63		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		676 970,35		1 101 875,29	1 101 875,29	1 101 875,29

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettas réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations par compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

2026-08



Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le



ID : 074-217400316-20260226-D2026_08-DE

		Dépenses	Recettes	Solde
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Réalisations de l'exercice N	3 462 541,74 €	3 613 966,09 €	151 424,35 €
	Résultat reporté N-1	- €	433 107,74 €	433 107,74 €
	Résultat global exercice N	3 462 541,74 €	4 047 073,83 €	584 532,09 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Réalisations de l'exercice N	2 456 568,88 €	5 077 680,88 €	2 621 112,00 €
	Résultat reporté N-1	278 827,36 €	- €	- 278 827,36 €
	Résultat global exercice N	2 735 396,24 €	5 077 680,88 €	2 342 284,64 €
	Restes à réaliser	1 144 513,14 €	502 608,00 €	- 641 905,14 €
Résultat cumulé exercice N		7 342 451,12 €	9 627 362,71 €	2 284 911,59 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2025				584 532,09 €
Résultat global de la section d'investissement 2025				2 342 284,64 €
Solde des restes à réaliser 2025 en investissement				- 641 905,14 €
				1 700 379,50 €
Besoin de financement de la section d'investissement				- €
Couverture du besoin de financement- affectation compte 1068				- €
Solde du résultat de fonctionnement-report à nouveau en 002 ou complément en 1068				584 532,09 €